Semestriel de liaison WWW.ANCS.SN NOVEMBRE 2018

ancs

Alliance Nationale des Communautés pour la Santé

Certifiée ISO 9001

SPÉCIAL PARECO

RÉDUCTION DES RISQUES CHEZ LES CDI

L'ANCS lance l'« APPEL DE DAKAR... »

LOI-TYPE SUR LA DROGUE EN AFRIQUE DE L'OUEST

OBASANJO INTERPELLE LES CHEFS D'ÉTAT SUR UNE RÉFORME DES LOIS ET POLITIQUES

KOFI ANNAN DÉCORÉ À TITRE POSTHUME

L'ANCS honore un farouche combattant de la lutte contre la drogue

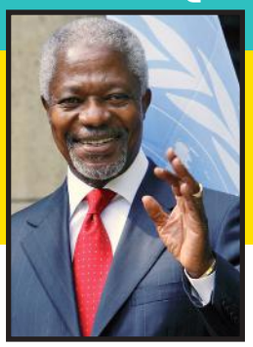

ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification

SOMMAIRE

Semestriel de liaison - www.ancs.sn - Novembre 2018

ALLIANCE NATIONALE DES COMMUNAUTÉS POUR LA SANTÉ

Éditorial

3 OUI À L'APPEL...

4 ELABORATION D'UNE DECLARATION D'ENGAGEMENT « **APPEL DE DAKAR** » SUR LES REDUCTIONS DES RISQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

UN FORT OUTIL DE PLAIDOYER EN FAVEUR DES CDI

7 FINANCEMENT EXTERNE EN MATIERE DE REDUCTION DES RISQUES

LE FONDS MONDIAL A INJECTÉ PRÈS DE 100 MILLIONS DE DOLLARS POUR LA PÉRIODE 2016-2020

16 APPEL DE DAKAR

à l'engagement pour la réduction des risques chez consommateurs de drogues injectables en Afrique de l'Ouest

8 DÉCRIMINALISATION ET DÉPÉNALISATION DE LA CONSOMMATION DE DROGUE

OLUSEGUN OBASANJO APPELLE À UNE RÉFORME DES LOIS AU NIVEAU DES PAYS DE LA CEDEAO

Réactions de...

...**MICHEL SIDIBE** Directeur Exécutif ONUSIDA

...**RUTH DREIFUSS** Ancienne Présidente de la Confédération Suisse et présidente de la Commission globale de politique en matière de drogues

...**Dr. SIGA FATIMA JAGNE** Commissaire de la CEDEAO pour les Affaires sociales et le Genre

...**MAGATTE MBODJ** Directrice Exécutive ANCS

14 KOFI ANNAN DECORE À TITRE POSTHUME

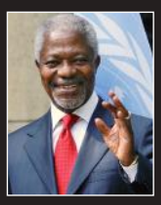

L'ANCS HONORE UN FAROUCHE COMBATTANT DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

18 31e SEMAINE NATIONALE DE MOBILISATION CONTRE LA DROGUE

LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SE FÉLICITENT DE LA RÉVISION DU CADRE JURIDIQUE

20 QUELQUES REALISATIONS DU PARECO

Programme régional sur la réduction des risques VIH/TB et autres comorbidités et promotion des droits humains auprès de CDI dans 5 pays de l'Afrique de l'Ouest

22 CONSOMMATION DE LA DROGUE

L'ENVOI SYSTÉMATIQUE EN PRISON DOIT ÊTRE REVU

ancs
Alliance Nationale des Communautés pour la Santé
Certifiée ISO 9001

Sacré Cœur Pyrotechnique
Villa R41 Cité Keur Gorgui
BP : 10297 (Dakar-Liberté)
Tél. : +221 33 869 30 11
Fax : +221 33 827 95 02
Email : ancs@ancs.sn
Site web : www.ancs.sn

Directrice de Publication
Magatte MBODJ GUEYE
Directrice Exécutive

Coordonnateur
Issa NIANG
Responsable Communication et Marketing

Assistante
Madeleine S. MADIOUNE DIOUF
Chargée de la Documentation et de l'information

Ont participé à ce numéro

Alioune Badara SOW
Coordonnateur PARECO
Micaïllou MAGASSOUBA
Chargé Suivi Evaluation Programme PARECO
Barbara GOEDDE *WACD* - **Eric GRANT** *WACD*
Cheikh DIOP *Centre Jacques Chirac de Thiaroye*
Baye Maniang DIAGNE *DLSI*

Révision : **Gaston Coly** ■ Réalisation : **Alioune Kassé** ■ Impression : **Polykrome**

OUI À L'APPEL...

Magatte MBODJ GUEYE
Directrice Exécutive ANCS

Dans le cadre de la lutte contre la drogue à travers le monde, rares sont les occasions pour l'opinion publique d'entendre la voix des concernés, en l'occurrence les consommateurs de drogue. La situation de ces derniers, particulièrement ceux qui s'adonnent à l'injection de la drogue, ne se ramène pas seulement à une question de vulnérabilité à l'infection à Vih et aux hépatites B et C. Elle se pose aussi en termes de violences dont ils sont victimes à travers une répression persistante et des incarcérations sévères du fait de l'existence de lois punitives qui les condamnent au premier degré.

A travers cette édition de son magazine semestriel, l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS), consacre un numéro spécial à son Programme régional « Réduction des risques VIH et tuberculose et autres comorbidité et promotion des droits humains auprès des consommateurs de drogues « (PARECO). Un programme mis en œuvre dans 5 pays ouest-africains (Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Sénégal), avec une volonté de répondre favorablement aux demandes d'intentions exprimées par la République de Guinée et le Mali si toute fois les ressources seraient disponibles.

Cette édition est donc pour l'ANCS une occasion de porter les voix des consommateurs de drogues injectables (CDI). Nous répercutons ces voix au plus haut niveau à travers « l'Appel de Dakar à l'engagement pour la réduction des risques chez les consommateurs de drogues injectables en Afrique de l'Ouest ». Nous demandons aux Chefs d'Etats africains de répondre **OUI À L'APPEL...** Nous disons Oui à une approche de santé publique et de respect des droits humains des CDI tout en reconnaissant la répression comme une réponse nécessaire mais pas suffisante contre les narcotrafiquants en raison des conséquences dommageables et multidimensionnelles de la drogue. Nous disons Non aux lois criminalisant la consommation de drogues injectables.

Pénaliser la consommation de drogue revient à cautionner la flambée de l'épidémie au niveau de la cible CDI et à annihiler tous les efforts consentis par les acteurs pour la réduction des risques. En effet, les données disponibles sur l'Afrique de l'Ouest montrent en 2018 qu'il existerait 1 785 000 CDI dont environ 221 000 seraient séropositifs. A titre d'exemple, au Sénégal, 9,1% des usagers de drogues injectables vivaient avec le VIH, contre moins d'1% pour l'ensemble de la population, et environ 4% des nouvelles infections à VIH au Ghana étaient attribuées à l'usage de drogues injectables

CHERS LECTEURS,

« L'Appel de Dakar », lancé à l'occasion de la Consultation Régionale de Haut niveau organisée par la Commission Ouest Africaine de Drogues (WACD) et l'ANCS, le 11 septembre 2018 à Dakar (Sénégal), invite les Etats et les autres parties prenantes à s'engager pour une alternative à l'incarcération des consommateurs/usagers de drogues, à encourager des stratégies de Réduction des Risques, à favoriser un environnement social sans stigmatisation ni discrimination, à assurer l'accès aux services de traitement et à promouvoir la réinsertion sociale dans le respect des droits humains pour les consommateurs/usagers de drogues injectables.

Nous avons espoir à une adhésion massive des Etats à cet « Appel... », car nous sommes réconfortés par l'existence de la « Loi-type sur les drogues en Afrique de l'Ouest » lancé par le président Olusegum Obasanjo, ancien Président du Nigeria et président de la Commission Ouest africaine sur les drogues (WADC). A travers cette « Loi-type... », M. Obasanjo a directement interpellé les chefs d'Etat de la CEDEAO en les appelant à opérer une réforme des lois et des politiques sur les drogues au sein de leurs pays.

C'est d'ailleurs le lieu de rendre un vibrant hommage au président Obasanjo pour son engagement et son fort leadership dans la lutte contre les drogues et de le remercier vivement d'avoir rehaussé de sa présence cette consultation régionale de haut niveau tenue à Dakar.

Ces remerciements s'adressent également à Mme Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Confédération suisse et présidente de la Commission Globale de la politique en matière de drogue, à M. Michel Sidibé, Directeur Exécutif de l'ONUSIDA et au Dr Siga Fatima Jagne, Commissaire de la CEDEAO pour les affaires sociales et le genre. La qualité et la pertinence de leurs communications, lors de la rencontre de Haut Niveau, ont contribué à un débat de haute facture sur la RdR.

L'ANCS, à travers ce support, remercie également les autorités sénégalaises pour leur soutien sans faille et la diligence dont elles ont fait preuve pour une bonne tenue de la consultation régionale. Mention spéciale à l'ensemble des acteurs de la société civile impliqués dans la réponse au VIH, des partenaires techniques et financiers dont le Fonds Mondial qui, dans le cadre du financement en matière de réduction des risques a injecté près de 100 million de dollars pour la période 2016-2020.

CHERS LECTEURS,

« L'Appel de Dakar à l'engagement pour la réduction des risques chez les consommateurs de drogues injectables en Afrique de l'Ouest » a été lancé avec un succès retentissant, grâce à une contribution sans faille de tous les acteurs engagés dans la lutte contre les drogues et en particulier les délégations des 5 pays de PARECO qui se sont TOUS mobilisés dans l'élaboration de l'appel. L'ANCS les remercie d'avance et les invite à continuer à le le porter à le faire signer, matérialisant ainsi leur engagement à une réforme des lois et politiques sur les drogues et à adopter la RDR comme outil d'intervention auprès des CDI. ■

BONNE LECTURE.

SPÉCIAL PARECO

ELABORATION D'UNE DECLARATION D'ENGAGEMENT (**APPEL DE DAKAR**) SUR LES REDUCTIONS DES RISQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pays membres du PARECO, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et le Burkina Faso, se sont réunis à Dakar le 10 septembre pour élaborer une déclaration d'engagement sur la Réduction des risques (Rdr) chez les consommateurs de drogues injectables. Tenue la veille de la Consultation régionale de Haut niveau co-organisée par l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS) et la Commission ouest-africaine sur les drogues (Wacd), en vue de présenter une Loi-type sur les drogues pour l'Afrique de l'Ouest, cette réunion, a élargi au Mali et à la République de Guinée a abouti à l' adoption de l'« Appel de Dakar pour la réduction des risques chez les consommateurs de drogue en Afrique de l'Ouest ». Un texte qui invite les Etats à développer des politiques moins répressives et à promouvoir une stratégie de prise en charge des consommateurs de drogue plus soucieuse de la santé publique.

UN FORT OUTIL DE PLAIDOYER EN FAVEUR DES CDI

Alioune Badara Sow, coordonnateur du PARECO présentant les enjeux du programme aux participants.

En décidant d'élaborer une Déclaration d'engagement sur la réduction des risques en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert la Guinée-Bissau et le Burkina Faso réunis autour de la mise en œuvre du PARECO entendent mettre en place un fort outil de plaidoyer au plan politique en vue d'une approche santé publique dans les interventions menées auprès des consommateurs de drogues injectables.

Pour Magatte Mbodj, Directrice Exécutive de l'Alliance nationale des communautés pour la santé (Ancs), c'est une opportunité pour les acteurs de s'engager et d'engager leurs pays en faveur de la Réduction des risques (Rdr) chez les consommateurs de drogue. La Rdr est une démarche pragmatique de santé publique qui consiste à soutenir les Cdi (Consommateurs de drogues injectables) et à trouver avec eux des solutions adaptées à leurs pratiques et dans le respect de leurs droits pour réduire les risques de contamination et de transmission du Vih et des hépatites.

Cela suppose une législation plus souple dans la lutte contre les drogues, des lois qui intègrent des aspects de la réduction des risques. Ce qui n'est pas encore le cas dans ces pays. Les mécanismes mis en place pour lutter contre les drogues privilégient la répression. «Une démarche loin d'être efficace», soutient la Directrice Exécutive de l'Ancs qui ajoute : « *Nous savons qu'il faut des mesures répressives pour la lutte contre la drogue, mais nous savons également qu'il doit y avoir une dimension humaine et sanitaire pour aider ceux qui consomment cette drogue à ne plus être victimes du sida.* »

S'adressant aux pays impliqués dans la mise en œuvre du PARECO, Magatte Mbodj invite ces derniers à se mettre au même niveau de compréhension et d'appropriation de cette déclaration. Le document a été présenté le 11 septembre 2018 lors de la Consultation régionale de Haut Niveau co-organisée par l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS) et la Commission ouest africaine sur les drogues (WACD) qui a soumis sa loi-type sur les drogues pour l'Afrique de l'Ouest. ■

Les participants réunis pour un même but : réduction des risques chez les consommateurs de drogue en Afrique de l'Ouest.

D'une Déclaration d'engagement à... l'Appel de Dakar

Les participants à cette consultation régionale en vue de l'élaboration d'une Déclaration d'engagement sur la réduction des risques ayant partagé, en amont, le draft du document élaboré en lien avec ce guide d'orientation sur la réduction des risques chez les consommateurs de drogues injectables au niveau régional, ont travaillé à se mettre d'accord sur le document. Des débats houleux qui ont abouti à un consensus aussi bien sur le fond que sur la forme du document. C'est ainsi que le document finalisé et validé est renommé « Appel de Dakar à l'engagement pour la réduction des risques chez les consommateurs de drogue en Afrique de l'Ouest ». ■

VANESSA ROUSSELLE - GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE FONDS MONDIAL

« A travers cette déclaration d'engagement (Appel de Dakar), le Fonds Mondial appelle à passer à l'action... »

« A travers cette déclaration qui, nous l'espérons, sera présentée lors de la réunion de West Africain Commission on drugs (WACD) et la mise en œuvre de ce guide, le Fonds mondial appelle à passer à l'action. A travers l'évolution du cadre législatif, et à travers le financement et la mise en œuvre de programmes concrets de réduction des risques, le PARECO et le guide donne les outils. A chacun maintenant de les saisir pour aller à l'étape suivante.

Endosser ce guide aujourd'hui et s'engager à travers une déclaration commune est la preuve d'une volonté forte d'entamer un cercle vertueux qui réduit les dommages créés par le commerce et la consommation illicite. Les programmes de réduction des risques ont démontré leurs preuves, pas seulement en Europe, mais aussi en Asie et dans d'autres parties du monde. Ces programmes réduisent les nouvelles infections au VIH parmi les CDI, augmentent l'accès au traitement et aux services de santé, réduisent le nombre d'incarcérations ». ■

SPÉCIAL PARECO

ATELIER D'ÉLABORATION DE LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT SUR LA RDR (APPEL DE DAKAR)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

1. La diapositive symbolisant le PARECO.
2. Dr Safiatou Thiam SE du CNLS, entourée de la DE et de la PCA de l'ANCS.
3. La SE du CNLS prononçant le discours d'ouverture de la rencontre.
4. Le Juge Abdoulaye Bâ au milieu de la délégation burkinabè.
5. Massogui Thiandoum (ANCS), Maryvonne Maynart (Consultante), Ousmane Sène (AJD/Pastef, vice-PCA ANCS), Cheikh Diop (Centre Jacques Chirac) et Dr Idrissa Bâ du CEPIAD.
6. Jacob Hubert (LICIT) prenant la parole et Inspecteur Samba Diouf de l'Administration pénitentiaire.
7. Les participants venus d'horizons divers…
8. …La délégation bissau-guinéenne
9. …La délégation cap-verdienne.
10. Diaposive montrant les aspects liés à un environnement favorable.

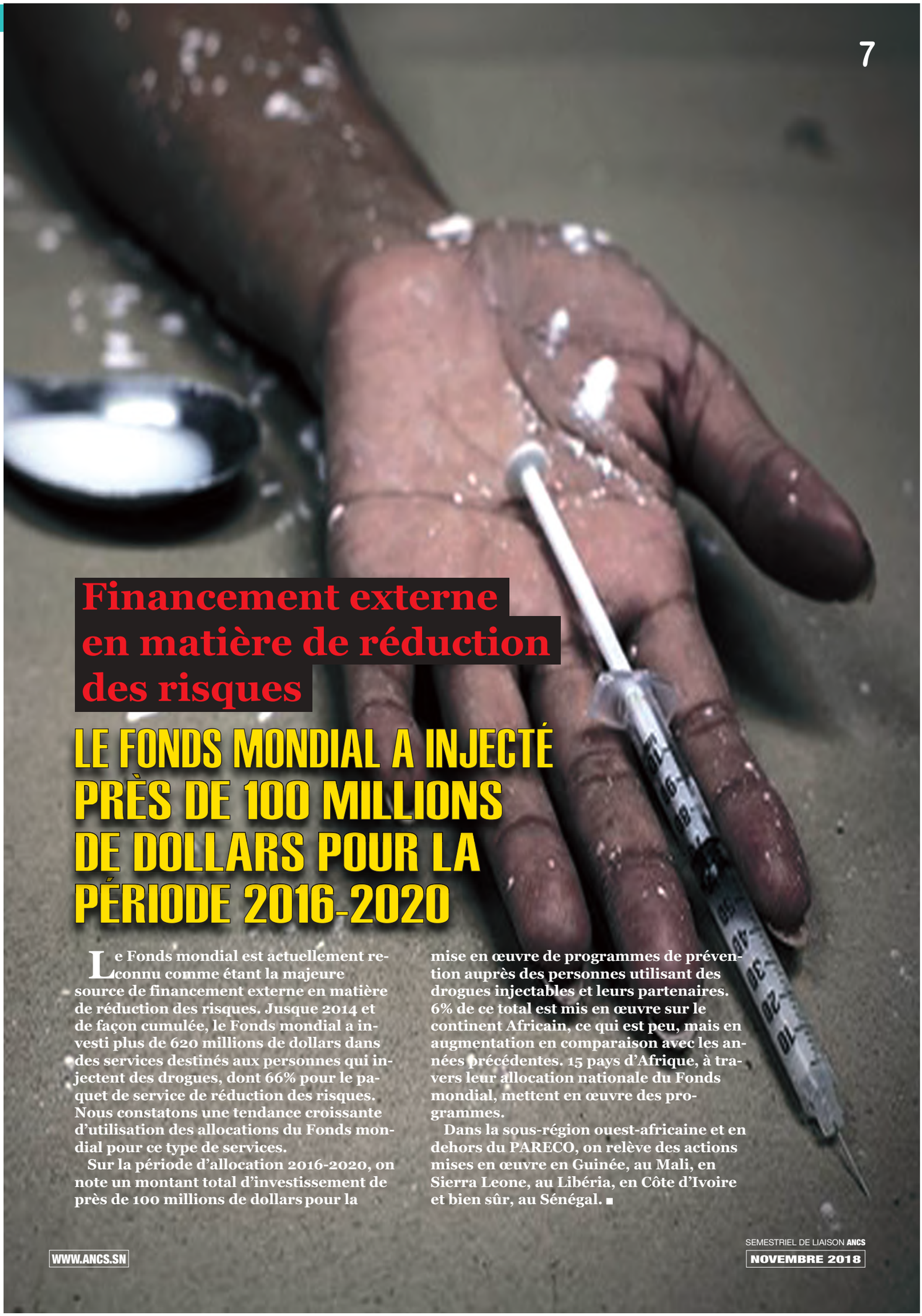

Financement externe en matière de réduction des risques

LE FONDS MONDIAL A INJECTÉ PRÈS DE 100 MILLIONS DE DOLLARS POUR LA PÉRIODE 2016-2020

Le Fonds mondial est actuellement reconnu comme étant la majeure source de financement externe en matière de réduction des risques. Jusque 2014 et de façon cumulée, le Fonds mondial a investi plus de 620 millions de dollars dans des services destinés aux personnes qui injectent des drogues, dont 66% pour le paquet de service de réduction des risques. Nous constatons une tendance croissante d'utilisation des allocations du Fonds mondial pour ce type de services.

Sur la période d'allocation 2016-2020, on note un montant total d'investissement de près de 100 millions de dollars pour la mise en œuvre de programmes de prévention auprès des personnes utilisant des drogues injectables et leurs partenaires. 6% de ce total est mis en œuvre sur le continent Africain, ce qui est peu, mais en augmentation en comparaison avec les années précédentes. 15 pays d'Afrique, à travers leur allocation nationale du Fonds mondial, mettent en œuvre des programmes.

Dans la sous-région ouest-africaine et en dehors du PARECO, on relève des actions mises en œuvre en Guinée, au Mali, en Sierra Leone, au Libéria, en Côte d'Ivoire et bien sûr, au Sénégal. ■

Equipe Communication ANCS

SPÉCIAL PARECO

DÉCRIMINALISATION ET DÉPÉNALISATION DE LA CONSOMMATION DE DROGUE

Olusegun Obasanjo appelle à une réforme des lois au niveau des pays de la CEDEAO

Olusegun Obasanjo appelle à une réforme des lois au niveau des pays de la CEDEAO. Le président de la Commission ouest africaine sur les drogues (WACD), interpelle les gouvernements ouest africains à réformer les lois et les politiques sur les drogues en s'inspirant de la Loi-type élaborée à cet effet. Il s'agit, pour l'ancien président du Nigeria, non pas de faire preuve de laxisme sur le crime organisé, mais de tendre vers une gestion moins répressive et plus humanisée des usagers de drogue en Afrique de l'Ouest.

L'ancien président du Nigeria, Olusegun Obasanjo a lancé, le 11 septembre 2018 à Dakar, la Loi-type sur la drogue tout en assurant que le document sera soumis à la CEDEAO en vue de son appropriation par les Etats membres pour une gestion moins répressive et plus humaniste des consommateurs de drogues injectables (CDI) en Afrique de l'ouest.

Actuel président de la Commission ouest-africaine sur les drogues (WACD), M. Obasanjo a évoqué quelques raisons justifiant l'adoption de cette loi-type : « *D'abord,* indique-t-il, *parce que l'Afrique de l'Ouest n'est ni un grand producteur encore moins un consommateur illégal, mais elle souffre des conséquences des deux. Puis,* dit-il, *nos pays sont confrontés à trois dangers inter liés issus du trafic de drogues illégales, notamment la menace émanant des financements occultes qui peuvent fragiliser les institutions et saper la démocratie, la bonne gouvernance et l'Etat de droit.* »

A cela s'ajoute aussi le risque que les trafiquants de drogue s'associent avec d'autres éléments criminels (trafiquants d'êtres humains, d'armes) ou même pires avec des groupes extrémistes qui peuvent essayer d'infiltrer la région ; il y a en troisième lieu l'impact nocif sur la santé et la cohésion sociale des communautés locales causé par la consommation de plus en plus accrue de drogue par les populations de la région, en particulier parmi les jeunes. Tout cela est du ressort, selon Obasanjo, de nos lois sur la drogue.

A présent, nous sommes en train d'accroître les effets nocifs au lieu d'aider à les réduire. Je vous donne quelques exemples : selon la loi, si je possède une drogue illégale, quelle que soit la quantité, je pourrais être emprisonné jusqu'à 25 ans. Mais, en réalité, cela ne se produira jamais parce que j'ai les moyens de me défendre devant un tribunal. Ce sont les pauvres sans éducation et les personnes vulnérables qui souffrent de manière disproportionnée de nos lois sévères.

« *La prison ne réforme pas, elle endurcit* », déclare l'ancien chef d'Etat du Nigeria qui se base sur son expérience personnelle.

D'après M. Obasanjo, les gouvernants sont en train d'accroître les effets nocifs à cause des lois en vigueur et pense que la région ouest-africaine a plus besoin de politiques modernes et moins répressives sur la drogue.

Le Président de la WADC considère que la loi-type soutient les textes de l'Union Africaine et de la CEDEAO dans ce domaine. Il y voit un moyen d'équilibrer la justice pénale et le système de santé contre la drogue.

M. Obasanjo confie que la loi type protège aussi le personnel de santé et assure que des directives claires sont mises en avant pour une sentence proportionnelle.

Toutefois, il précise que l'objet avec cette loi-type n'est pas de faire preuve de souplesse ou de laxisme sur le crime organisé. « *Le trafic de la drogue doit être combattu plus que la corruption, le blanchiment d'argent et d'autres crimes.* » ■

MME. MAGATTE MBODJ
DIRECTRICE EXECUTIVE
A.N.C.S

GLOBAL COMMISSION ON DRUG POLICY

SPÉCIAL PARECO

...L'exemple du Sénégal magnifié avec l'administration de la méthadone au niveau du Cepiad

Le bâtiment du Cepiad, sis au CHU de Fann.

Présentant la Loi-type sur les drogues comme un outil pratique pour changer nos lois sur les drogues en Afrique de l'Ouest. Obasanjo a profité de cette tribune pour saluer et magnifier l'exemple du Sénégal où le gouvernement a accepté la réduction des effets nocifs en administrant de la méthadone aux personnes qui sont sous dépendance à l'héroïne, en plus du soutien à la reconstitution de leur vie au Centre de prise en charge intégrée des addictions à Dakar (CEPIAD).

En effet, la mise en place du CEPIAD s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan stratégique de lutte contre le sida 2013-2017 du Sénégal ainsi que dans son adaptation au Nouveau Modèle de Financement du Fonds Mondial prenant en compte la période 2014-2017, qui vise notamment la réduction des nouvelles infections et l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH ainsi que des personnes les plus exposées au risque dont les consommateurs de drogues injectables.

De façon générale, l'objectif du CEPIAD est d'offrir une prise en charge ambulatoire globale aux personnes dépendantes de substances psycho-actives dans le respect de leurs droits humains. Les orientations du Cepiad se déclinent prioritairement pour les consommateurs de drogues injectables (population la plus vulnérable au risque d'infection par le Vih et les hépatites virale B et C) mais le centre est également ouvert aux personnes présentant des addictions à d'autres substances et pourrait ultérieurement se développer vers la prise en charge des addictions comportementales. ■

Réactions rassemblées par...

... Madelaine Salane MADIOUNE *Chargée de la Documentation et de l'information*

MICHEL SIDIBÉ

Directeur Exécutif ONUSIDA

« Ne pas considérer les CDI comme de simples bénéficiaires des programmes, mais à faire d'eux des acteurs au changement... »

Une plus grande consommation de drogue, des drogues moins chères, une immense population de jeunes sans espoir, des perspectives médiocres en matière d'emploi et le sentiment d'exclusion, voici réunis les parfaits ingrédients pouvant engendrer une situation explosive en matière de drogue. Les pays doivent rectifier les législations sur la drogue et accepter que les drogues font partie de notre monde et de la vie. Soyons audacieux et montrons que l'Afrique de l'ouest peut prendre l'initiative de mettre en œuvre et faire respecter la législation nationale fondée sur la santé et sur les droits. Nous invitons les Etats à ne pas considérer des usagers des drogues de simples bénéficiaires de leurs programmes, mais à faire d'eux des acteurs au changement ; et à ne pas perdre de vue la dépénalisation de la consommation de drogue. Ce, en prenant des dispositions en matière de politiques et de financements pour l'ensemble des programmes de réduction des risques en partant du test Vih et des liens avec les soins jusqu'à la thérapie de substitution. ■

RUTH DREIFUSS

Ancienne Présidente de la Confédération Suisse et présidente de Commission globale de politique en matière de drogues

« Se concentrer sur ce qui est nécessaire pour préserver la santé, l'Etat de droit »

Mme Ruth Dreifuss, ancienne président de la Confédération Suisse et présidente de Commission globale de politique en matière de drogue estime que la loi-type est enracinée dans la région et peut inspirer les lois nationales. Elle a donné le cas de son pays qui est cité en exemple et dont le processus a pris 30 ans d'actions avec en toile de fond la modification de la loi contre les stupéfiants. Mme Dreifuss se félicite du fait que la Loi-type reconnaisse l'importance du rôle de la société civile dans la lutte. A son avis, un accent particulier doit être mis sur les alternatives à la punition et se concentrer sur ce qui est nécessaire pour préserver la santé, l'Etat de droit… ■

Dr. SIGA FATIMA JAGNE

Commissaire de la CEDEAO pour les Affaires sociales et le Genre

« La CEDEAO reste très engagée auprès des partenaires et de la société civile...»

Je tiens à vous assurer que la CEDEAO est très engagée et continuera à faire de son mieux avec tous les Etats membres, les partenaires et la société civile pour remplir efficacement son rôle et faire face aux défis liés aux abus de drogues, le trafic illicite et la criminalité organisée dans la région. Il est important de noter que l' Afrique de l'Ouest et du Centre est un « HUB » régional pour la production, le trafic et la consommation de drogues illicites et d' autres crimes connexes. Face à cette situation, il manque un cadre juridique efficace en matière de prévention et de lutte contre la drogue. Ce qui constitue un défi majeur pour les Etats de la CEDEAO. ■

MAGATTE MBODJ
Directrice Exécutive ANCS

« L'ANCS se mettra à contribution pour la promotion et l'adoption de cette Loi-type... »

La Loi-type sur la drogue est une avancée majeure permettant aux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre de disposer d'un arsenal juridique progressiste et plus humaniste. L'ANCS réaffirme sa volonté manifeste à participer vigoureusement à la promotion, à l'adoption et à la vulgarisation de la Loi-type, mais également à porter le plaidoyer pour la signature de l'Appel de Dakar à l'engagement pour la réduction des risques. Face à la montée de la drogue dans notre sous-région, il est urgent de réfléchir sur des modèles qui nous permettent de mieux gérer la situation des personnes qui ont un problème avec la consommation de drogues pour faciliter leurs accès aux services de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH sans compromettre leurs droits et libertés fondamentaux, ni leur imposer un traitement dégradant. En effet, selon l'ONUSIDA, la consommation des drogues injectables est à l'origine de près d'un tiers des nouvelles infections à VIH. Pourtant, moins de 8% des consommateurs de drogues injectables bénéficient de services de prévention du VIH. Ces consommateurs de drogues injectables sont non seulement confrontés à des risques physiques d'infection par le virus, mais ils sont aussi vulnérables à celui-ci en raison de leur statut juridique et social. ■

EN chiffres

DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES SUR LA CONSOMMATION DE DROGUES ET LE VIH

Dans un rapport daté de juin 2013, le Secrétaire général des Nations Unies notait également l'impact de l'usage de stupéfiants illicites sur le taux de prévalence du VIH en Afrique de l'Ouest. A titre d'exemple, au Sénégal, **9,1%** des usagers de drogues injectables vivaient avec le VIH, contre moins d'**1%** pour l'ensemble de la population, et environ **4%** des nouvelles infections à VIH au Ghana étaient attribuées à l'usage de drogues injectables.

Le rapport mettait également en avant une analyse de 2007 relative aux modes de transmission du VIH au Nigeria, selon laquelle l'usage de drogue injectables avait contribué à **9,1%** des nouvelles infections, et qui estimait le taux de prévalence du VIH chez les usagers de drogues injectables à **5,6%**. Des recherches plus récentes ont conclu que **27,7%** des usagers de drogues au Sénégal avaient consommé des drogues injectables à un moment donné. Ces constatations sont alarmantes si l'on tient compte du fait que le Rapport mondial 2013 du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) fait état d'une chute de **34%**. du nombre annuel de nouvelles infections à VIH chez les adultes en Afrique subsaharienne depuis 2001.

Effectivement, l'incidence du VIH a baissé de plus de **50%** entre 2001 et 2012 en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Libéria, au Nigeria et au Sénégal. Par contre, le rapport de l'ONUSIDA note que l'objectif fixé de réduire de moitié le taux de transmission du VIH parmi les usagers de drogues injectables dans le monde d'ici 2015 a peu de chances d'être atteint. En effet, peu de changements ont été constatés au cours des dernières années quant à l'incidence du VIH chez cette population, indique le rapport, car « *la couverture des services de prévention du VIH destinés aux usagers de drogues injectables est assez faible* ». Le rapport souligne que « *l'efficacité de la riposte au sida chez les usagers de drogues injectables est entravée par les cadres de politiques punitives et les pratiques en matière d'application de la loi, qui dissuadent les personnes de solliciter les services sociaux et de santé dont elles ont besoin* ».

PAS DE BONNES POLITIQUES SANS BONNES DONNÉES

La CEDEAO s'emploie actuellement à établir un réseau épidémiologique ouest-africain sur l'usage des drogues (WENDU) à partir des données secondaires disponibles (si limitées soient-elles) sur la demande de traitement liée aux drogues et les saisies*.

L'objectif est de recueillir des informations sur les habitudes de consommation des usagers afin de mettre en place des mécanismes de contrôle qui puissent informer et guider les décideurs politiques. Dans ce contexte, plusieurs projets pilotes visant à la création d'observatoires nationaux de la drogue sont en cours, avec le soutien de la France et de l'UE.

Sans nier l'importance de cette initiative, une lacune importante doit encore être comblée : il faut investir en priorité dans le développement des capacités régionales et nationales pour permettre la collecte, l'analyse et la mise à jour régulière des données de référence, la conduite d'enquêtes régulières sur les perceptions des citoyens, ainsi que l'analyse des tendances et des impacts afin de guider l'orientation des politiques.

* L'initiative reçoit une assistance technique de la part de l'ONUDC dans le cadre de la contribution de l'UE au Plan opérationnel de la CEDEAO.

LA RENCONTRE DE HAUT NIEAU EN IMAGES

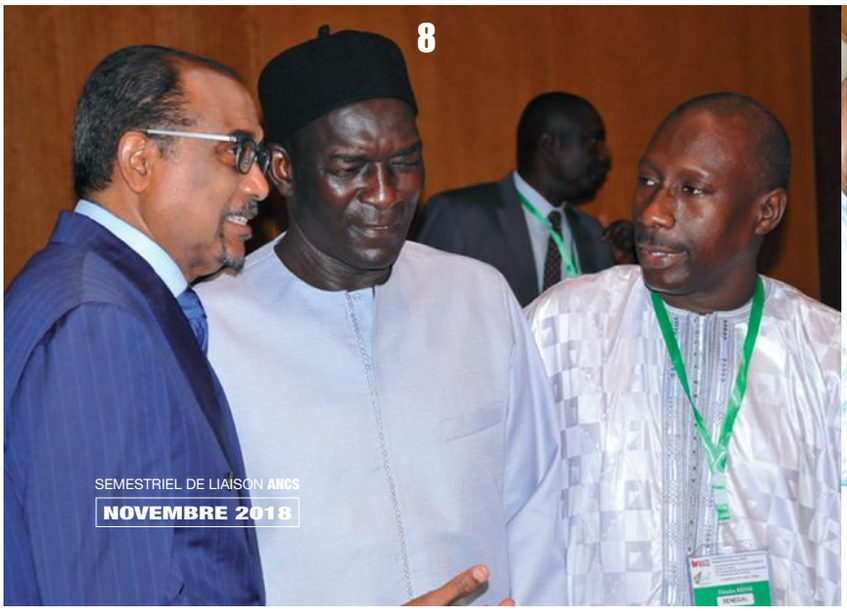

1. Dr Safiatou Thiam SE du CNLS présentée à Obasanjo par la DE de l'ANCS.
2. Rokhaya Nguer, PCA de l'ANCS présentée à Obasanjo.
3. Dr Safiatou Thiam SE du CNLS présentée à Mme Ruth Dreifuss, Présidente de la Commission globale de politique en matière de drogues, ancienne Présidente de la Confédération Suisse).
4-5. Les délégations des pays de mise en œuvre du PARECO.
6. Le Pr Cheikh Tidiane Ndour, Chef de la DLSI, en compagnie du Juge Abdoulaye Bâ (gauche) et de Abdoulaye Ciré Hann (CCM).
7. De gauche à droite : Massogui Thiandoum (ANCS), Baba Goumbala (Alliance Internationale, ancien Directeur Exécutif de l'ANCS), Michel Sidibé (ONUSIDA), ……, Obasanjo, Magatte Mbodj (DE ANCS) et Dr Ibra Ndoye (Consultant, ancien SE du CLNS).

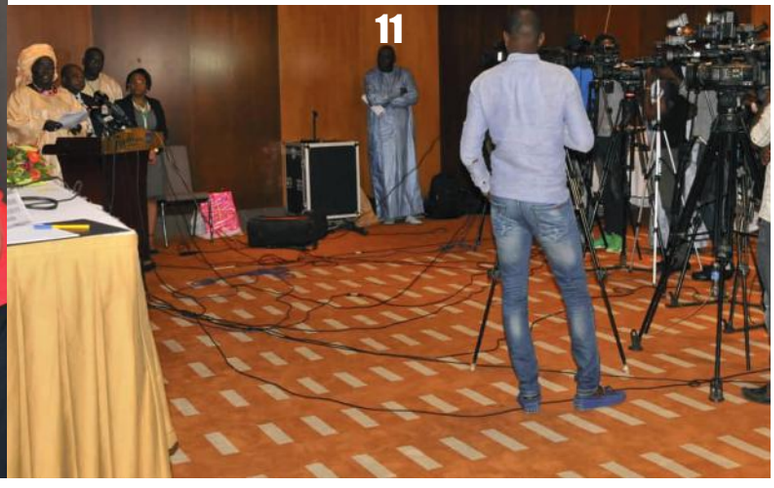

8. Michel Sidibé, Dr Ibra Ndoye et Demba Koné (Directeur Pays ONUSIDA).
9. L'accueil et le Secrétariat de la Rencontre.
10. Barbara Goedde (WACD).
11. Les journalistes assurant la couverture médiatique de la Recontre.

L'ANCS honore un farouche COMBATTANT DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

L'ancien secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, décédé le 18 août 2018, a été décoré à titre posthume pour le combat remarquable abattu dans le cadre de la lutte contre la drogue en Afrique. Un diplôme de reconnaissance a été remis à son ami Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria et, par ailleurs, président de la WACD (Commission ouest africaine sur les drogues) par l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS).

Koffi Annan aura marqué les esprits lors de la Consultation régionale de Haut Niveau sur la réduction des risques liées à la consommation de drogue tenue à Dakar le 11 septembre 2018. En plus de la minute de silence observée en sa mémoire, l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies, décédé le 18 août 2018, a été décoré à titre posthume par l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS). Un diplôme de reconnaissance a été remis à son ami Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria et, par ailleurs, président de la WACD (Commission ouest-africaine sur les drogues).

En marge du lancement du rapport sur « La loi-type sur les drogues pour l'Afrique de l'Ouest : un outil pour les décideurs politiques », Kofi Annan a été l'absent le plus présent durant toute la cérémonie. A l'entame de ses propos, son ami et compagnon dans la lutte contre la drogue, M. Obasanjo, lui a rendu un vibrant hommage marqué par une minute de silence. Une tâche qu'il a effectuée avec le cœur gros en se rappelant du premier rapport lancé en 2014 à Dakar, à côté de son défunt ami. L'ancien président du Nigeria a ainsi salué la vision et la clairvoyance ciblée de M. Annan. Selon lui, l'ancien secrétaire général de l'ONU était un combattant très farouche dans la lutte contre la drogue mais avec une approche innovante qui tourne autour de la dépénalisation de la consommation. Pour lui, les acteurs engagés dans la lutte contre ce fléau ont le devoir de continuer l'œuvre de Kofi Annan.

Déjà dans une note publié dans le rapport et intitulé « Kofi Annan - une vie entre guerre et paix », Olusegun Obasanjo témoigne que *« c'était sa préoccupation concernant l'impact du trafic et de la consommation de stupéfiants sur notre région natale qui l'a poussé à convoquer la Commission ouest-africaine sur les drogues, qu'il m'a demandé de présider »*.

Selon M. Obasanjo, son ami Annan était, fervent avocat d'une approche plus humaine sur le contrôle des stupéfiants à l'échelle mondiale et sut me convaincre, parmi tant d'autres.

Toujours grand communicant, il est parvenu à le résu-

La distinction est remise au Président de la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues (WACD), Olusegun Obasanjo, représentant de la famille, par la DE de l'ANCS (Magatte Mbodj) entourée de la PCA de l'ANCS (Rokhaya Nguer), de Ruth DREIFUSS, Ancienne Présidente de la Confédération Suisse et présidente de Commission globale de politique en matière de drogues) et de Michel Sidibé, Directeur Exécutif ONUSIDA.

mer simplement pour le plus grand nombre en répétant inlassablement que *« si les stupéfiants ont détruit beaucoup de vies, des politiques erronées en ont détruit bien davantage »*. Pour rappel, Kofi Annan avait, à travers sa fondation, mené une grande offensive contre l'utilisation de la drogue mais avec une approche différente qui promeut le respect des personnes consommatrices, la dépénalisation des délits mineurs, la lutte contre la stigmatisation…

Il est l'initiateur de la Commission ouest-africaine sur les drogues (WACD) qui est composé de personnalités d'Afrique de l'Ouest du monde politique, de la société civile, de la santé, de la sécurité et de la jeunesse.

Cette Commission, présidée aujourd'hui par Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria, est un organe indépendant et peut donc parler avec impartialité et franchise. ■

SPÉCIAL PARECO

APPEL DE DAKAR

à l'engagement pour la réduction des risques chez les consommateurs de drogues injectables en Afrique de l'Ouest

Fait à Dakar, le 11 septembre 2018

L'Appel de Dakar, lu par la DE de l'ANCS, entourée par les délégués des 5 pays de mise en œuvre du PARECO, élargi au Mali et à la Guinée.

Préambule

Les améliorations notées dans le contrôle de l'épidémie du sida cachent des faiblesses touchant les populations vulnérables et marginalisées de la société : professionnel(les) du sexe, hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, détenus et consommateurs/usagers de drogues injectables. Parmi ces groupes de populations clés, les consommateurs/usagers de drogues injectables constituent la cible la moins connue et la moins maitrisée en Afrique.

Sur les 49 pays d'Afrique subsaharienne, seuls 16 disposent de données sur la consommation de drogues injectables et sur 2,3 millions de consommateurs/usagers de drogues injectables recensés dans cette partie du continent, on enregistre 564 000 personnes vivant avec le VIH[1].

Le programme régional « Réduction des risques VIH et tuberculose et autres comorbidités et promotion des droits humains auprès des consommateurs de drogues injectables (PARECO) mis en œuvre par l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS) dans 5 pays ouest-africains (Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Sénégal) sera probablement élargi à d'autres pays, notamment la République de Guinée et le Mali. En collaboration avec des partenaires d'exécution, sur financement du Fonds mondial, le programme régional vise à améliorer l'accès aux services de Réduction des Risques et à promouvoir le respect des droits humains des consommateurs/usagers de drogues injectables en Afrique de l'Ouest. Cet objectif nécessite :

- L'amélioration et la disponibilité de l'information stratégique ;
- Le renforcement des capacités des acteurs communautaires de la santé, de la chaîne judiciaire et des consommateurs de drogues injectables sur la Réduction des Risques ;
- L'amélioration de l'environnement social et juridique ;
- Le développement et la mise en œuvre de trois modèles innovants de Réduction des Risques (outreach, collaboration avec les forces de sécurité et avec le milieu carcéral).

[1] ONUDC, Rapport mondial sur les drogues, 2018

Appel à l'engagement

Nous, participants de la Consultation Régionale de Haut niveau organisée par la Commission Ouest Africaine de Drogues (WACD) et l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS), le 11 septembre 2018 à Dakar (Sénégal) :

Préoccupés par l'ampleur du trafic de drogues et sa consommation sur le continent, et réunis dans un cadre d'échanges qui regroupe des ministres, des parlementaires, des organisations de la société civile, des acteurs de la chaîne judiciaire, des consommateurs/usagers de drogues injectables, des médecins généralistes et spécialistes, des addictologues, des criminologues, des universitaires ;

Reconnaissant la répression comme une réponse nécessaire mais pas suffisante contre les narcotrafiquants en raison des conséquences dommageables et multidimensionnelles de la drogue ;

Réaffirmant notre engagement à l'atteinte des 90-90-90 d'ici à 2020 ainsi qu'à l'élimination de l'épidémie du sida en 2030 et, reconnaissant les efforts accomplis par des pays africains membres du programme PARECO pour la création d'un environnement favorable à la Réduction des Risques ;

Considérant la nécessité pour les pouvoirs publics à s'engager à la promotion de la Réduction des Risques dans les stratégies nationales et régionales de lutte contre le sida, la tuberculose, les hépatites et à l'adoption d'une approche basée sur la santé publique et le respect des Droits Humains;

Considérant le respect de la dignité humaine comme étant un facteur clé pour arrêter la propagation du VIH, notamment chez les populations clés en général et les consommateurs/usagers de drogues injectables en particulier ;

Saluant les avancées importantes enregistrées ces dernières décennies dans la riposte contre le sida, les hépatites et la tuberculose en lien avec la consommation de drogues injectables ;

Nous félicitant de l'attention croissante portée par les acteurs communautaires et de l'implication des consommateurs/usagers de drogues injectables qui jouent un rôle important dans les approches innovantes de la Réduction des Risques ;

Accueillant favorablement l'appel de son Excellence Monsieur **Olusegun OBASANJO**, Président de la Commission Ouest Africaine de Drogues qui demande aux gouvernements ouest-africains de réformer les lois et les politiques sur les drogues.

Nous nous engageons à :

Soutenir les politiques de santé en Afrique conformément au Plan d'action de l'Union Africaine sur le contrôle de la drogue et aux recommandations des Nations Unies en matière de traitement de la dépendance aux drogues, notamment :

La Déclaration de la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la réduction de la demande de drogues (1998) ;

La note d'information des Nations Unies sur la prévention de la transmission du VIH/sida liée à la consommation de drogue (2000) ;

La Déclaration d'engagement de l'UNGASS sur le VIH/sida de 2016 ;

Le document d'orientation politique de l'ONUSIDA de 2005 sur l'intensification de la prévention du VIH (« Prévenir la transmission du VIH par les consommateurs/usagers de drogues injectables par la mise en place d'un système globale intégré et efficace »;

Le Document final de la Session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue de 2016 ;

Pousser les Etats à adopter une approche basée sur la santé publique et le respect des Droits Humains et à s'approprier la stratégie de Réduction des Risques ;

Encourager les Etats à mettre en place des législations et politiques favorisant l'accès aux services de traitement de la dépendance aux drogues et leur décentralisation ;

Encourager les Etats à allouer des ressources suffisantes à la lutte contre la drogue en général et à mettre en œuvre des stratégies de Réduction des Risques en particulier ;

Appeler à la levée des obstacles, notamment juridiques, à une bonne mise en œuvre de la Réduction des Risques et à l'élaboration de politiques et législations permettant de mettre en place les programmes de Réduction des risques ;

Inviter les Etats et les autres parties prenantes à s'engager pour une alternative à l'incarcération des consommateurs/usagers de drogues, à encourager les stratégies de Réduction des Risques, à favoriser un environnement social sans stigmatisation ni discrimination, à assurer l'accès aux services de traitement et à promouvoir la réinsertion sociale et le respect des droits humains pour les consommateurs/usagers de drogues injectables.

Issa NIANG
Responsable Communication Marketing ANCS

Les acteurs de la Société Civile impliqués dans la lutte contre la drogue prononçant leur discours.

31ème SEMAINE NATIONALE DE
MOBILISATION CONTRE LA DROGUE

Les acteurs de la société civile se félicitent de la révision du cadre juridique

Les acteurs de la société civile impliqués dans la lutte contre la drogue se félicitent des travaux entamés dans le cadre de la révision du cadre juridique du code des drogues au Sénégal. Ils ont tenu à le magnifier devant le ministre de l'Intérieur Aly Ngouille Ndiaye, à l'occasion de la cérémonie de lancement de la 31e édition de la Semaine nationale de mobilisation contre la drogue célébrée ce 26 juin 2018 aux allées du Boulevard du Centenaire.

« *Cette révision proposée est l'aboutissement d'un long processus de rencontres et de réflexion mené sous l'égide du Comité interministériel de lutte contre la drogue avec l'implication de l'ensemble des acteurs de lutte contre la drogue, dont ceux de la société civile* », a souligné le directeur du Centre Jacques Chirac de Thiaroye, Cheikh Diop.

Le responsable de l'Apcsid prononçait le discours au nom des acteurs de la Société Civile lors de la cérémonie de lancement de la 31e édition de la Semaine nationale de mobilisation contre la drogue.

Le thème national de cette année 2018 est intitulée « Le Plan stratégique national de lutte contre la drogue, une réponse globale ». Selon Cheikh Diop, ce thème démontre qu'au-delà de son aspect symbolique, la semaine de mobilisation revêt, cette année, une importance particulière. En cela, elle marque une étape importante dans la mise en œuvre du Plan Stratégique National de Lutte contre la Drogue 2016-2020 à savoir la révision du cadre juridique et institutionnel de lutte contre la drogue en phase d'adoption.

Et c'est le lieu pour les acteurs de la société civile de remercier vivement le CILD, en la personne de son Coordonnateur national, le Contrôleur Général de Police M. Matar Diop, pour son ouverture, sa disponibilité et son esprit de collaboration à l'endroit des acteurs de la société civile.

Toutefois, les acteurs de la société civile ont tenu à lancer un appel à l'endroit des autorités pour un soutien beaucoup plus consistant aux organisations de la société civile engagées dans la lutte contre la drogue, notamment dans le domaine de la prévention et la prise en charge communautaire des usagers de drogue.

La société civile a également insisté sur la nécessité d'une décentralisation des activités de prévention et de traitement pour permettre aux usagers de drogue d'accéder aux paquets de services proposés. ■

Le Comité interministériel de lutte contre la drogue (CILD) organise la 31e Semaine nationale de mobilisation contre les drogues. La cérémonie officielle de lancement a eu lieu le 26 juin 2018, à la Place de la Nation (ex-Obélisque), sous la présidence effective du ministre de l'Intérieur, Aly Ngouille Ndiaye. En médaillon, le Général Matar Diop, Coordonnateur du CILD.

Saisie d'héroïnes et de cannabis.

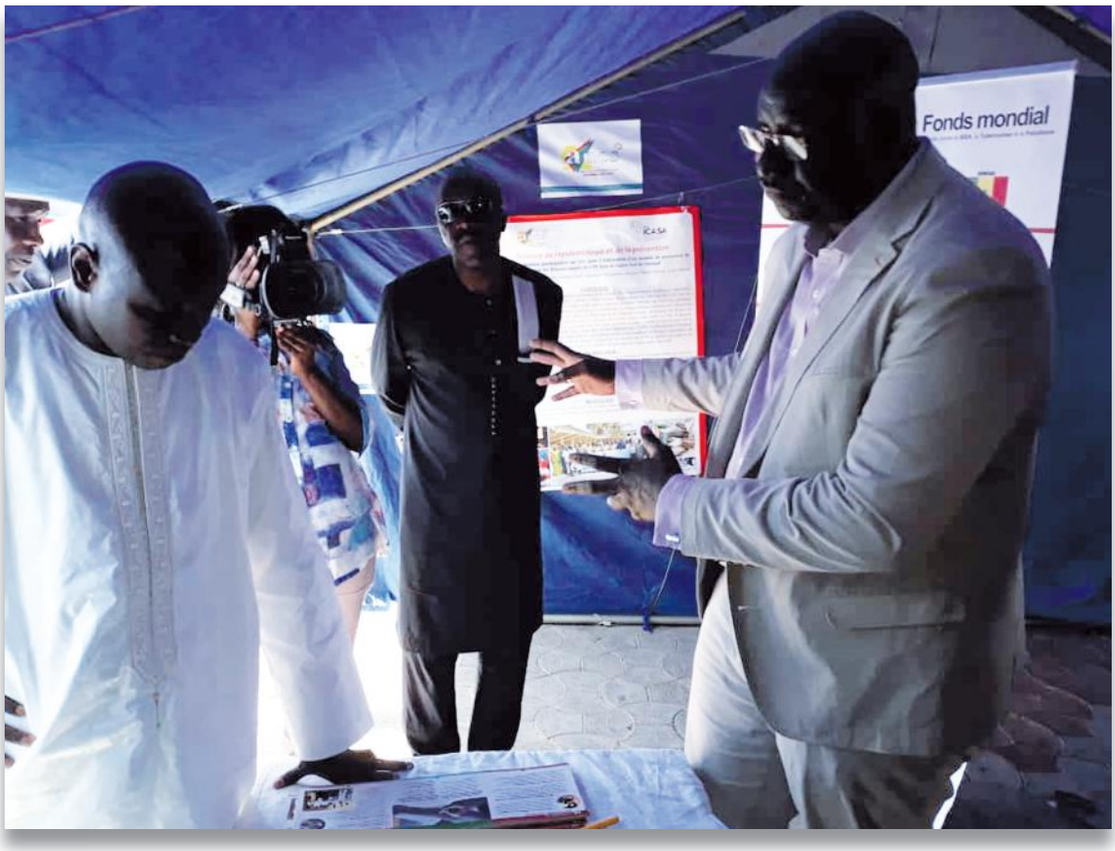

Le Coordonnateur du PARECO, Alioune Badara Sow, expliquant l'enjeu du Programme au ministre de l'Intérieur Aly Ngouille Ndiaye, venu visiter le stand de l'ANCS.

QUELQUES RÉALISATIONS DU PARECO DANS LES 5 PAYS DE MISE EN ŒUVRE

BURKINA FASO	CAP-VERT	CÔTE D'IVOIRE	GUINÉE-BISSAU	SÉNÉGAL

Elaborer et valider un guide d'orientation stratégique régional sur la réduction des risques chez les CDI au niveau de la région AOC	Le guide d'orientation stratégique régional servira de référence à l'élaboration des politiques nationales d'interventions de RdR auprès des CDI. Ce document permettra de disposer d'indications et d'approches pour mettre en œuvre une stratégie adaptée de RdR auprès des CDI pour le VIH, la TB et les Hépatites.
Organiser une consultation régionale de haut niveau politique des 05 pays sur la réduction des risques permettant d'obtenir une déclaration d'engagement	La réunion de haut niveau constitue une étape importante pour l'engagement des pays partenaires à mettre en place une politique de réduction des risques et la suppression des barrières sociojuridiques entravant l'accès aux services de RdR. Lors de la première réunion, l'objectif étaitque les représentants des cinq pays particpants signent la déclaration d'engagement (Appel de Dakar).
Elaborer les outils administratifs et juridiques pour le suivi des recommandations techniques permettant d'améliorer l'environnement juridique et l'accès aux services de RdR	L'élaboration d'outils administratifs et juridiques permet d'obtenir les bases juridiques pour la mise en place d'un cadre légal encadrant les interventions de RdR. Une analyse situationnelle a été effectuée au niveau de chaque pays pour évaluer l'existant et des tables rondes seront organisées au niveau des pays pour l'implication des autorités administratives et juridiques et la validation dudit document.
Réaliser une cartographie des intervenants en RdR, et des populations cibles dans 3 grandes villes de chaque pays en fonction des besoins	Des cartographies des intervenants et des CDI permettant d'identifier les les parties prenantes qui gravitent autour de la RdR, mais aussi les lieux de fréquentation des CDI, et leurs besoins ont été effectuées dans les differents pays du PARECO. Des enquêtes biocomportementales seront également menées dans 3 grandes villes de chaque pays. Ces différentes études permettront de renforcer la disponibilité de l'information stratégique et inspirer les PSN et interventions auprès de la cible.

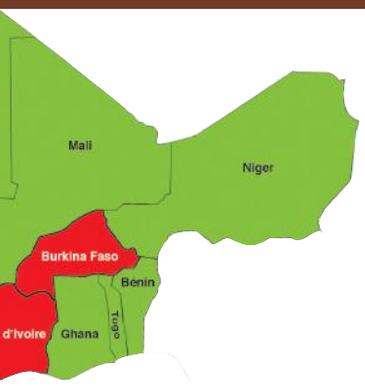

Alioune Badara Sow, Coordonnateur du PARECO avec la presse.

QUELQUES RÉALISATIONS DU PARECO DANS LES 5 PAYS DE MISE EN ŒUVRE

BURKINA FASO	CAP-VERT	CÔTE D'IVOIRE	GUINÉE-BISSAU	SÉNÉGAL
Mise en œuvre modèle innovant dans le domaine de la coopération avec les forces de sécurité au Sénégal et au Cap-Vert	Le modèle de coopération avec les forces de sécurité en vue de créer un environnement favorable à la population de CDI est développé au Sénégal et au Cap-Vert. Ce modèle vise à sensibiliser et à mobiliser les forces de sécurité pour une approche de santé publique.			
Mise en œuvre modèle innovant en milieu carcéral au Sénégal	Le modèle de prévention et de RdR en milieu carcéral prenant en compte les aspects genre afin de tenir compte des spécificités de la consommation de drogue parmi les femmes, est développé au Sénégal.			
Mise en œuvre modèle innovant dans le domaine de l'outreach en Guinée-Bissau et au Burkina Faso	Le modèle outreach auprès des CDI comprenant une composante VIH/TB et autres comorbidité est mis en oeuvre pour initier une action de RdR en particulier en Guinée-Bissau et au Burkina Faso et en Cote d'Ivoire. Ce modèle est un catalyseur pour le développement d'actions sur la RdR et la mobilisation communautaire.			
Assurer le renforcement de capacité des acteurs communautaires, professionnels de santé en réduction des risques et agents de la chaine judiciaire (juges, policiers, gendarmes, douaniers, etc.) **Former les journalistes des principaux médias dans les pays sur les stratégies de RdR**	**500** fonctionnaires et agents des forces de securité sont formés sur les dimensions socio-juridiques et l'accès aux services de RdR **600** membres de la communauté et professionnels de santé sont formés sur la RdR auprés des CDI. **500** leaders journalistes issus des médias seront formés sur les stratégies de Réduction des Risques.			
Former des associations partenaires du programme régional à l'utilisation de l'outil REAct (Alliance Internationale)	Le REAct (Droit-Preuve-Action) est un système communautaire de suivi et de réponse des droits humains Les acteurs communautaires ont été idenfiés et formé dans les differents pays de mise en œuvre. Ces derniers sont chargés de documenter les cas de violations des droits humains des CDI et de proposer des réponses appropriées.			
Mettre en place à l'échelle régionale et à l'échelle des 5 pays une « Task Force » pour permettre le suivi de la mise en œuvre du programme régional avec une appropriation des acteurs regionaux et au niveau des pays	Le programme région a mis en place à l'échelle des 5 pays une « Task Force » pour permettre le suivi de la mise en œuvre du programme régional avec une appropriation des acteurs regionaux et au niveau des pays. Ces « Task Force » se réunissent trimestriellement.			

Equipe Communication ANCS

SPÉCIAL PARECO

Consommation de drogue

L'ENVOI SYSTEMATIQUE EN PRISON DOIT ETRE REVU

L'envoi systématique en prison des consommateurs de drogue doit être revu. C'est l'appel lancé par le directeur de l'Office central de répression du trafic illicite des drogues (OCRTIS), Idrissa Cissé. Le Commissaire Cissé prenait part à un atelier de formation en direction des Forces de Sécurité organisé par l'Ong AJD/Pastef, sous-récipiendaire de l'Alliance nationale des communautés pour la santé (ANCS) dans le cadre de la mise en œuvre du programme PARECO.

Changement. La démarche relative à l'envoi systématique des consommateurs de drogue en prison doit être revue, compte tenue de l'état de santé et de la spécificité de la cible que constitue le consommateur de drogue. Le cri du cœur provient du Directeur de l'Office central de répression du trafic illicite des drogues (OCRTIS), Idrissa Cissé qui appelle à privilégier d'une démarche de santé publique face à l'interpellation des consommateurs de drogue.

Cela doit être fait « *au même titre* » que pour « *un malade ordinaire gardé à vue entre les mains de l'officier de police judiciaire, pris en compte médicalement et référé vers une structure de santé qui le prend en charge correctement* », a soutenu le commissaire Cissé qui prenait part à un atelier de plaidoyer à l'intention des forces de sécurité et de défense organisé par l'Ong AJD/Pastef, sous-récipiendaire de l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Réduction des Risques VIH et tuberculose et autres comorbidités et promotion des droits humains auprès des consommateurs de drogues injectables (PARECO). Ce programme est mis en œuvre par l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS) dans 5 pays ouest-africains (Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Sénégal) et est élargi en Guinée et au Mali.

Selon le directeur de l'OCRTIS, lorsqu'il s'agit d'un usager de drogue, compte tenu des effets de la drogue sur l'organisme humain, on est obligé de privilégier les considérations sanitaires et lui faire un diagnostic avant tout envoi en prison. A l'en croire, l'envoi systématique des consommateurs de drogue en prison doit être revu, parce que le code des droits n'a pas attendu le contexte actuel pour prendre en charge les considérations sanitaires les concernant.

Le commissaire a rappelé que « *dans le dispositif du code des droits, il est prévu l'injonction thérapeutique* ». Même le juge pénal qui a devant lui un usager, a la possibilité d'appliquer une sanction pénale ou d'enjoindre l'usager à se faire traiter médicalement, en vue de le sortir de ce piège qu'est la drogue.

Si cette démarche s'avère concluante, le directeur de l'OCRTIS ne voit pas de raison d'envoyer systématiquement les usagers en prison, où ils pourraient faire face à des situations beaucoup plus pernicieuses qui pourraient compromettre leur santé.

Pour la directrice exécutive de l'ANCS, Magatte Mbodj, il est temps que l'intégration de la dimension « santé publique » soit réelle dans les approches de lutte contre la drogue. « *Je pense que sur ce plan, le Sénégal est très en avance, parce que nous avons un plan stratégique de lutte contre la drogue qui mobilise tous les acteurs de la société civile, du secteur public et privé, autour d'un plan qui nous permet de voir tous les aspects qui nous permettent de mieux gérer la question de la drogue* », a-t-elle dit.

Selon Magatte Mbodj, lorsqu'on parle de drogue, l'aspect répressif est toujours davantage mis en exergue, alors qu'il y a beaucoup d'aspects concernant la santé publique et les droits humains qu'il faut aussi faire valoir.

Elle a appelé à une meilleure collaboration entre les forces de répression et les médiateurs qui font office d'interface entre les usagers des drogues injectables et les forces de l'ordre. ■

Les agents de l'Administration pénitentiaire formés par l'ANCS sur la RdR, en vue d'une meilleure prise en charge des CDI dans les prisons.

APPEL DE DAKAR

A l'engagement pour la réduction des risques chez les consommateurs de drogues injectables en Afrique de l'Ouest

Fait à Dakar, le 11 septembre 2018

Préambule

Les améliorations notées dans le contrôle de l'épidémie du sida cachent des faiblesses touchant les populations vulnérables et marginalisées de la société : professionnel(les) du sexe, hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, détenus et consommateurs/usagers de drogues injectables. Parmi ces groupes de populations clés, les consommateurs/usagers de drogues injectables constituent la cible la moins connue et la moins maitrisée en Afrique.

Sur les 49 pays d'Afrique subsaharienne, seuls 16 disposent de données sur la consommation de drogues injectables et sur 2,3 millions de consommateurs/usagers de drogues injectables recensés dans cette partie du continent, on enregistre 564 000 personnes vivant avec le VIH.[1]

Le programme régional « Réduction des risques VIH et tuberculose et autres comorbidités et promotion des droits humains auprès des consommateurs de drogues injectables (PARECO) mis en œuvre par l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS) dans 5 pays ouest-africains (Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Sénégal) sera probablement élargi à d'autres pays, notamment la République de Guinée et le Mali. En collaboration avec des partenaires d'exécution, sur financement du Fonds mondial, le programme régional vise à améliorer l'accès aux services de Réduction des Risques et à promouvoir le respect des droits humains des consommateurs/usagers de drogues injectables en Afrique de l'Ouest. Cet objectif nécessite :

- L'**amélioration** et la **disponibilité** de l'information stratégique ;
- Le **renforcement** des capacités des acteurs communautaires de la santé, de la chaîne judiciaire et des consommateurs de drogues injectables sur la Réduction des risques ;
- L'**amélioration** de l'environnement social et juridique ;
- Le **développement** et la mise en œuvre de trois modèles innovants de Réduction des Risques (outreach, collaboration avec les forces de sécurité et avec le milieu carcéral).

[1] ONUDC, Rapport mondial sur les drogues, 2018

Appel à l'engagement

Nous, participants de la Consultation Régionale de Haut niveau organisée par la Commission Ouest Africaine de Drogues (WACD) et l'Alliance Nationale des Communautés pour la Santé (ANCS), le 11 septembre 2018 à Dakar (Sénégal) :

Préoccupés par l'ampleur du trafic de drogues et sa consommation sur le continent, et réunis dans un cadre d'échanges qui regroupe des ministres, des parlementaires, des organisations de la société civile, des acteurs de la chaîne judiciaire, des consommateurs/usagers de drogues injectables, des médecins généralistes et spécialistes, des addictologues, des criminologues, des universitaires ;

Reconnaissant la répression comme une réponse nécessaire mais pas suffisante contre les narcotrafiquants en raison des conséquences dommageables et multidimensionnelles de la drogue ;

Réaffirmant notre engagement à l'atteinte des 90-90-90 d'ici à 2020 ainsi qu'à l'élimination de l'épidémie du sida en 2030 et reconnaissant les efforts accomplis par des pays africains membres du programme PARECO pour la création d'un environnement favorable à la Réduction des Risques ;

Considérant la nécessité pour les pouvoirs publics à s'engager à la promotion de la Réduction des Risques dans les stratégies nationales et régionales de lutte contre le sida, la tuberculose, les hépatites et à l'adoption d'une approche basée sur la santé publique et le respect des Droits Humains ;

Considérant le respect de la dignité humaine comme étant un facteur clé pour arrêter la propagation du VIH, notamment chez les populations clés en général et les consommateurs/usagers de drogues injectables en particulier ;

Saluant les avancées importantes enregistrées ces dernières décennies dans la riposte contre le sida, les hépatites et la tuberculose en lien avec la consommation de drogues injectables ;

Nous félicitant de l'attention croissante portée par les acteurs communautaires et de l'implication des consommateurs/usagers de drogues injectables qui jouent un rôle important dans les approches innovantes de la Réduction des Risques ;

Accueillant favorablement l'appel de son Excellence Monsieur Olusegun Obasanjo, Président de la Commission Ouest Africaine de Drogues qui demande aux gouvernements ouest-africains de réformer les lois et les politiques sur les drogues.

Nous nous engageons à :

a. Soutenir les politiques de santé en Afrique conformément au Plan d'action de l'Union Africaine sur le contrôle de la drogue et aux recommandations des Nations Unies en matière de traitement de la dépendance aux drogues, notamment :

- La Déclaration de la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la réduction de la demande de drogues (1998) ;
- La note d'information des Nations Unies sur la prévention de la transmission du VIH/sida liée à la consommation de drogue (2000) ;
- La Déclaration d'engagement de l'UNGASS sur le VIH/sida de 2016 ;
- Le document d'orientation politique de l'ONUSIDA de 2005 sur l'intensification de la prévention du VIH (« Prévenir la transmission du VIH par les consommateurs/usagers de drogues injectables par la mise en place d'un système globale intégré et efficace » ;
- Le Document final de la Session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue de 2016 ;

b. Pousser les Etats à adopter une approche basée sur la santé publique et le respect des Droits Humains et à s'approprier la stratégie de Réduction des Risques ;

c. Encourager les Etats à mettre en place des législations et politiques favorisant l'accès aux services de traitement de la dépendance aux drogues et leur décentralisation ;

d. Encourager les Etats à allouer des ressources suffisantes à la lutte contre la drogue en général et à mettre en œuvre des stratégies de Réduction des Risques en particulier ;

e. Appeler à la levée des obstacles, notamment juridiques, à une bonne mise en œuvre de la Réduction des Risques et à l'élaboration de politiques et législations permettant de mettre en place les programmes de Réduction des risques ;

f. Inviter les Etats et les autres parties prenantes à s'engager pour une alternative à l'incarcération des consommateurs/usagers de drogues, à encourager les stratégies de Réduction des Risques, à favoriser un environnement social sans stigmatisation ni discrimination, à assurer l'accès aux services de traitement et à promouvoir la réinsertion sociale et le respect des droits humains pour les consommateurs/usagers de drogues injectables.